



M. Thierry GUIMBAUD
Directeur Général
Voies Navigables de France

Béthune, le 30 octobre 2023

Objet : Préavis de grève pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous informons que **l'intersyndicale CFDT – FO - de VNF dépose un préavis de grève pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024** ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés.

L'objet de cette journée de grève porte sur les revendications suivantes :

- La formalisation de l'engagement de stopper la baisse des effectifs au sein de VNF. L'intersyndicale revendique également l'attribution d'ETP supplémentaires dans le cadre de l'augmentation du plafond d'emplois de notre ministère ;
- La mise en place d'un dispositif garantissant la continuité du maintien de rémunération prévu par l'actuel décret ICT ;
- La revalorisation du régime indemnitaire et la sanctuarisation d'une enveloppe de 800 000 euros pour revaloriser le régime indemnitaire des personnels PETPE ;
- L'engagement d'une réelle négociation sur les protocoles PTETE et primes métiers en 2024 ;
- La revalorisation du socle de l'IFSE des catégories C et B ;
- L'alignement de la valeur des titres restaurant à 9 € pour les personnels publics ;
- La mise en place de l'accord d'intéressement pour les personnels publics ;
- Une visibilité sur l'enveloppe NAO 2024 qui devra être à minima à hauteur de celle de 2023, l'inflation étant loin de diminuer ;
- Le plan de requalification promis par le ministère et la direction de VNF pour les catégories C en B et de B en A occupant d'ores et déjà des missions qui vont bien au-delà de leur niveau de responsabilité initial.
- Le doublement des enveloppes CIA/CA pour l'année 2024 afin de reconnaître l'investissement uniforme et sans faille des personnels ayant subi des projets de réorganisation incessants, des baisses d'effectifs, des postes non pourvus, et l'accroissement des RPS.

Monsieur le Directeur général, la liste des revendications ci-dessus se résume essentiellement par des promesses faites depuis plusieurs années mais non tenues et non concrétisées à ce jour.

La situation de forte inflation actuellement subit par vos personnels, l'engagement et l'implication forte et permanente que vous leur demandez dans cette phase majeure de transformation de notre établissement, justifient amplement un juste retour et à minima celui du respect des engagements passés. Les ressources de l'établissement sont mobilisées pour mener les projets d'investissement et de modernisation mais ceux-ci ne peuvent se faire sans l'investissement plein et entier des personnels. Il est donc justifié que les ressources de l'établissement soient également mobilisées pour eux et à une autre hauteur qu'actuellement dans ce contexte inflationniste.

La CFDT et FO, les deux premières organisations syndicales de votre établissement, souhaitent qu'au plus vite une négociation débute sur la base des revendications ci-dessus. Nous avons conscience des échéances à venir pour VNF, notamment dans le cadre des JO-Paris 2024 et c'est à ce titre que nous proposons d'aboutir à une réelle négociation et la formalisation des engagements qui puissent permettre la levée de ce préavis de grève en amont.

En l'absence d'une réelle négociation et d'avancées significatives sur la base de ces revendications, nous mettrons tout en œuvre pour appeler à une mobilisation forte et visible dans ses actions sur la période couvrant ce préavis de grève. La majorité des personnels, dont nous sommes leurs représentants, sont en fortes attentes et sont prêts à se mobiliser s'ils y sont contraints pour défendre ses revendications légitimes dont la plupart, nous le rappelons, devraient déjà être en œuvre depuis plusieurs années maintenant.

Dans cet objectif d'apaisement social, s'il est partagé, nous nous tenons à votre disposition pour débiter ces négociations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Signé pour L'intersyndicale de VNF
Rudy DELEURENCE – CFDT-VNF
Arnaud GEOFFROY - FO